

Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

Année 2018-2019

Procès-verbal de la huitième séance

Réunion tenue le 11 juin 2019

Présent(e)	Absent(e)	Nom	Titre
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tomy-Jonathan Marcotte	Directeur
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alain Séguin	Directeur Adjoint
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Josée Côté	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Julie Lupien	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lyne Deschamps	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Myriam Fleury	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Frédéric Boucher	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Carole Jason	Enseignante
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Joelle Ménard	Enseignante
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Béatrice Péron	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Nicolas Brousseau	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Karine Venne	Parent
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mehdi Lama	Parent
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Serge Lévesque	Parent, président du CE
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vincent Paquet	Parent
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Julie Van De Walker	Parent, membre substitut
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Goulet-Simard	Parent, membre substitut

1. Vérification du quorum, LIP, article 61

Après vérification, il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté tel quel.

121-CE 019-06-1	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

3. Nomination d'un secrétaire de séance et d'un gardien du temps, LIP, article 56

Karine Venne sera le secrétaire et Myriam Fleury occupera le rôle de gardien du temps.

4. Mot de la présidence

M. Lévesque accueil pour la troisième fois cette année une nouvelle direction d'école, sans compter la nouvelle direction adjointe. Il s'agit de M. Tomy-Jonathan Marcotte, à qui il laisse le soin de se présenter.

5. Mot de la direction

M. Marcotte était auparavant directeur de l'école L'eau Vive à Lasalle. Il s'agit d'une nouvelle école (M. Marcotte a été son premier directeur) et est située en milieu défavorisé. Le contexte budgétaire est donc assez différent, il y a des sommes allouées aux écoles en milieu défavorisé, ce qui ne correspond pas au contexte de Victor-Thérien. Il est heureux d'être ici dans une équipe dynamique qui jouit d'une bonne renommée au sein de la commission scolaire.

6. Adoption du procès-verbal de la réunion du 5/15/2019, LIP, article 69

Le procès-verbal a été adopté avec les changements suivants :

On enlève la phrase suivant au point 3: Elle s'appelle Ariana Troca.

Au point 6 : on rajoute Santos après Carlotta.

121-CE 019-06-2	Proposé par : Béatrice Péron Appuyé par : Jean-Nicolas Brousseau Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

7. Suivi au procès-verbal

7.1 Projet de mise à niveau de la cour d'école

M. Marcotte a communiqué avec M. Chalut du service des ressources matérielles de la commission scolaire et à son avis l'école devrait être éligible à la subvention du ministère pour l'embellissement des cours d'école. Les formulaires de soumission de notre demande seront remplis sous peu. De plus, le carottage de la cour d'école qu'il nous avait annoncé afin de connaître l'état de son sous-sol a été effectué. Jean-Nicolas suggère qu'une communication soit transmise aux parents afin d'expliquer que la cour ne se fera pas cette année (été 2019), mais bien l'an prochain.

7.2 Formation des membres des CÉ sur les budgets scolaires

Béatrice est allée à la formation sur les budgets offerte par la commission scolaire. Elle n'y a pas appris grand-chose de plus. Le formateur n'était pas en mesure de répondre aux questions des membres de CÉ avec plus d'ancienneté, les renvoyant systématiquement à leur direction d'école. Cette formation s'adresse plus aux nouveaux membres des CÉ.

7.3 Nouvelle structure des comités de parents de la CSMB

Une nouvelle structure parent sera en vigueur à partir de l'an prochain. Les comités régionaux (nord, sud et ouest) ainsi que le comité central de parents (CCP) seront abolis. Un seul comité sera formé à partir des délégués de chaque école. Le projet a été présenté au dernier comité central de parent le 30 mai 2019. Il a été bien accueilli par l'ensemble des parents présent et est le fruit d'un travail d'un sous-comité du CCP qui a travaillé toute l'année sur la nouvelle structure. Plus de détails viendront au début de l'année 2019-2020.

7.4 Stationnement de l'église

Le stationnement de l'église, que le personnel de l'école utilise gratuitement en échange de l'entretien hivernal assuré par la commission scolaire, ne serait plus disponible à partir de l'année scolaire suivante selon les informations obtenues. L'église voudrait ajouter un sanctuaire touristique. M. Marcotte ira rencontrer les représentants de l'église afin de rétablir un contact harmonieux avec notre voisin.

8. Période de questions du public

Mme Mélanie Mallamo était présente: Elle aimerait savoir si l'horaire scolaire changera l'an prochain pour ajouter une récréation ? M. Marcotte répond que l'horaire a été travaillé avec l'équipe-école afin d'y aménager la nouvelle plage de récréation imposée par le ministère. Le début des classes débutera 5 minutes plus tôt que cette année tout en ajoutant une récréation de 20 minutes en après-midi. Les classes débiteront donc à 7h45 au lieu de 7h50. Il y a un manque de souplesse du ministre sur l'implantation de la nouvelle récréation, ce qui a un

impact majeur sur l'horaire global. Il faut travailler avec les écoles qui partagent nos autobus pour faciliter le travail des horaires.

9. Dépôt de documents et correspondance

Aucun dépôt de documents ou de correspondance

10. Approbation des consultations effectuées par vote électronique (LIP art. 87)

Aucune consultation électronique a eu lieu depuis la dernière rencontre du CE.

11. Approbation d'activités et de sorties 2018-2019 (LIP art. 87 et 256)

Aucune nouvelle sortie à approuver.

12. Approbation des campagnes de financement pour l'année 2019-2020 (LIP art 94)

Il est proposé d'approuver la campagne de financement de l'OPP consistant à offrir des diners pizza une fois par mois. Il y aura donc 10 vendredi pizza dans l'année.

121-CE 019-06-3	Proposé par : Lyne Deschamps Appuyé par : Vincent Paquet Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

13. Adoption du budget de l'école pour l'année 2019-2020 (LIP art. 95)

Étant donné que la direction n'a pas accès aux chiffres de notre école, étant donné que les chiffres présentés ne sont pas complets, l'adoption du budget 2019-2020 sera reporté à une séance supplémentaire du CÉ en septembre prochain.

121-CE 019-06-4	Proposé par : Jean-Nicolas Brousseau Appuyé par : Frédéric Boucher Adopté à l'unanimité
----------------------------	---

14. Consultation à propos de l'horaire des jours de classe

M. Marcotte nous présente l'horaire tel que travaillé par le CPEE et la direction. Les membres sont d'accord avec l'horaire présenté.

15. Approbation de la procédure évacuation-école (art 76)

La procédure d'évacuation des autres années est effective jusqu'à nouvel ordre. Les services d'incendies semblent vouloir imposer un format unique à ce document. Nous le réviserons l'an prochain.

16. Approbation des listes de matériels scolaires et pédagogiques (LIP art. 77.1)

Les listes de matériel pédagogiques et de fournitures scolaires seront soumises à un vote par courriel d'ici la fin des classes

17. Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art 83.1)

Reporté à la prochaine séance du CE.

18. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP art 75.1)

Ce document a été révisé en profondeur l'an dernier. Il sera actualisé au début de l'an prochain.

19. Approbation des activités de la rentrée 2019-2020

Reporté à la prochaine séance du CE.

20. Choix de la date de la prochaine assemblée générale des parents (LIP art. 47)

. Nous aurons une dernière séance de CE de l'année 2018-2019 le 10 septembre prochain afin, entre autres, d'adopter le budget. L'assemblée générale des parents aura lieu le 17 septembre

21. Nouvelles du service de garde

Aucune nouvelle du service de garde pour cette séance..

22. Nouvelles de l'équipe école

Aucune nouvelle de l'équipe école pour cette séance.

23. Rapport du représentant de l'O.P.P.

Aucun rapport du représentant de l'O.P.P. pour cette séance.

24. Rapport du représentant du C.R.P.R.S.

Aucun rapport du représentant du C.R.P.R.S. pour cette séance.

25. Rapport du représentant du CCSEHDAA

Aucun rapport du représentant du CCSEHDAA pour cette séance.

26. Varia

Aucun point varia

27. Levée de l'assemblée

La séance a été levée à 21h30.